

## **GAMMES :**

**RATICIDES**

**NUISIBLES DU  
JARDIN**

**DESHERBANTS ET  
ENGRAIS**

**INSECTICIDES  
DESINFECTANTS  
INDUSTRIELS ET  
MENAGERS**

**INSECTICIDES  
DESINFECTANTS  
POUR LOCAUX  
D'ELEVAGE**

**PROTECTION DU  
BOIS**

**REPULSIF**

# **OCCI**

# **TOUS INSECTES**

# **FUMIGATEUR**

**Diffuseur insecticide hydro-réactif**

### **COMPOSITION :**

7,20 % de Cyphénothrine.

### **UTILISATIONS :**

OCCI TOUS INSECTES Fumigateur est spécialement étudié pour la désinsectisation totale des locaux domestiques et professionnels.

OCCI TOUS INSECTES Fumigateur est très actif sur la plupart des insectes parasites des habitations, des denrées alimentaires, en particulier les acariens, puces, mites, punaises, cafards et les insectes volants, tels les mouches, moustiques, guêpes, frelons.

### **PROPRIÉTÉS :**

Puissant effet pénétrant : La fumigation permet la libération de fines particules insecticides pénétrant chaque anfractuosité de la zone traitée où des insectes pourraient tenter de trouver refuge.

Sans gaz propulseur : OCCI TOUS INSECTES Fumigateur est d'une grande sécurité d'emploi. La diffusion de l'insecticide intervient par hydro-réaction éliminant ainsi tout risque d'inflammabilité ou d'explosion.

Sans combustion : OCCI TOUS INSECTES Fumigateur émet une « fumée propre » ne produisant ni taches, ni dépôts résiduels. Il peut être utilisé pour le traitement de locaux entreposant des matériaux fragiles (livres, tissus, vêtements, équipements informatiques...).

Large spectre d'efficacité.

Utilisation facile et sûre.

Action rapide contre les insectes et les acariens des locaux, bois, moquette, tentures, tapis, vêtements...

### **MODE D'EMPLOI :**

1. Fermer les ouvertures donnant sur l'extérieur. Evacuer les personnes et animaux du local.
2. Disposer le fumigateur au centre de la zone à traiter. Déchirer la pochette en aluminium contenant la capsule.
3. Verser de l'eau jusqu'aux pointillés à la base du flacon. Ne pas dépasser.
4. Déposer la capsule au contact de l'eau, face rouge vers le haut.
5. Quitter les lieux, refermer la porte.
6. Laisser agir dans le local fermé pendant 2 heures minimum.
7. Aérer brièvement avant réoccupation des locaux.
8. Se débarrasser des fumigateurs après usage avec les ordures ménagères.



INSECTES VOLANTS : 1 boîte pour 90 à 170 m<sup>3</sup> soit 35 à 70 m<sup>2</sup>.  
INSECTES RAMPANTS : 1 boîte pour 25 à 65 m<sup>3</sup> soit 10 à 25 m<sup>2</sup>.

**RECOMMANDATIONS :**

Retirer les plantes vertes, poissons et reptiles des lieux à traiter.

**CLASSIFICATION :**

DANGER : GHS08, GHS05, GHS09, GHS07

**CONDITIONNEMENT :**

En boîte (ref P 4051).